

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22071**

Intitulé

Encadrant du bâtiment tous corps d'état

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Action RH Opérationnel	co-gérants

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

230p Coordination de chantiers tous corps d'état

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'encadrant du bâtiment tous corps d'Etat manage son/ses équipes, s'organise efficacement, gère le suivi des activités en utilisant les outils informatiques adaptés.

Il gère ses chantiers : installe, prépare, met en œuvre et suit ses chantiers, en s'assurant du respect des normes de sécurité, de qualité.

Il sait communiquer de manière ferme lorsqu'il dirige ses équipes en présentant des objectifs clairs, il gère aussi les conflits de manière posée. L'encadrant anime des réunions de chantiers de manière construite en argumentant ses choix et il fait circuler l'information interne et externe en s'adaptant aux différents interlocuteurs.

Les compétences attestées relèvent de 3 grandes activités. L'encadrant du bâtiment à partir du transfert du dossier exécution, doit être capable de communiquer, de manager ses équipes et de gérer le chantier, à savoir :

Gérer le chantier :

- Identifier les besoins

- Respecter le cahier des charges et contrôler le bon déroulement du chantier

- Appliquer la législation et garantir la mise aux normes : Développement durable et enjeux énergétiques; RT 2012; les cibles HQE; Mise en application sur les chantiers

- Rendre compte de l'avancement des travaux

- Livrer des ouvrages sans réserve

- Contrôler la bonne exécution du chantier

- Améliorer de manière continue l'organisation des chantiers

Manager ses équipes :

- Motiver ses équipes

- Repérer et développer les compétences individuelles et collectives

- Accueillir et informer les nouveaux arrivants

- Participer et/ou animer les réunions de chantier

- Déléguer et répartir les tâches assurer la traçabilité du déroulement du chantier

- Suivre le chantier et utiliser des tableaux de suivi

- Evaluer et vérifier

- Communiquer les consignes

- Coordonner le travail

Communiquer :

- Affirmer son autorité

- Argumenter ses choix

- Reformuler les consignes

- Maîtriser ses réactions et ses émotions

- Prendre la parole en public

- Prendre en compte les remarques de ses collaborateurs

- Préparer les réunions à l'écrit

- Gérer les conflits de ses équipes

- Convaincre ses interlocuteurs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Notre formation s'adresse aux salariés tous corps d'état de toutes les entreprises du bâtiment qu'elles soient artisanales ou plus développées.

- Chef d'équipe, chef de chantier.

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1202 : Direction de chantier du BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Après un parcours de formation, la délivrance de la certification repose sur de l'évaluation continue et sur un examen oral devant un jury reprenant les 3 grandes composantes de la certification.

Sur la base d'un chantier réel qu'il aura choisi, le candidat devra présenter un dossier en 3 parties et sera évalué sur les éléments suivants :

1. Gestion de production :

La présentation du chantier

Les tableaux de suivi de la main d'œuvre

L'analyse des risques, la prévention et la sécurité mise en œuvre

L'explication des enjeux et des choix techniques effectués

2. Management :

La présentation et l'explicitation du métier d'encadrant du bâtiment

La présentation de la place de l'encadrant dans l'entreprise

La définition du candidat et sa vision du management

L'explicitation de son cheminement sur la base des évaluations continues

3. Communication :

La présentation du dossier de validation : orale et écrite

La description des différents interlocuteurs rencontrés sur le chantier et le type de relations

Les solutions d'amélioration de la communication et des difficultés rencontrées

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Un représentant du centre de formation de l'OPCA Constructys Un conseiller de l'OPCA Constructys Un chef d'entreprise du secteur du Bâtiment
En contrat d'apprentissage	X	Un représentant du centre de formation de l'OPCA Constructys Un conseiller de l'OPCA Constructys Un chef d'entreprise du secteur du Bâtiment
Après un parcours de formation continue	X	Un représentant du centre de formation de l'OPCA Constructys Un conseiller de l'OPCA Constructys Un chef d'entreprise du secteur du Bâtiment
En contrat de professionnalisation	X	Un représentant du centre de formation de l'OPCA Constructys Un conseiller de l'OPCA Constructys Un chef d'entreprise du secteur du Bâtiment
Par candidature individuelle	X	Un représentant du centre de formation de l'OPCA Constructys Un conseiller de l'OPCA Constructys Un chef d'entreprise du secteur du Bâtiment
Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X	Un représentant du centre de formation de l'OPCA Constructys Un conseiller de l'OPCA Constructys Un chef d'entreprise du secteur du Bâtiment

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 9 janvier 2015 publié au Journal Officiel du 30 janvier 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Encadrant du bâtiment tous corps d'état" avec effet au 29 mai 2009, jusqu'au 30 janvier 2019.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Les salaires ont été augmentés de 7% suite à la formation.

Tous les titulaires ont prolongé la formation par l'exercice réel de la fonction de Chef d'équipe et 47% est passé au coefficient supérieur sur la grille des salaires, les autres étant déjà à niveau.

Autres sources d'information :

(Siège) ACTION RH Opérationnel

28 rue Abraham DUQUESNE
17000 La Rochelle

ou

CONSTRUCTYS Pays de la Loire
Immeuble Saint Louis
9 rue Marcel Sembat
CS 30315
44103 NANTES CEDEX 4

Lieu(x) de certification :

Action RH Opérationnel : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Charente-Maritime (17) [La Rochelle]

(Siège) ACTION RH Opérationnel

28 rue Abraham DUQUESNE
17000 La Rochelle.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

(Siège) ACTION RH Opérationnel

28 rue Abraham DUQUESNE
17000 La Rochelle

ou tout autre lieu en Pays de Loire selon les besoins des employeurs et des territoires

Historique de la certification :